



COCORICO N° 34

MARS 2010

Proverbe :

La vie est la meilleure de toutes les affaires ! la preuve, elle nous est donnée pour rien.

Dictons

Beau temps à la Saint Anicet, est l'annonce d'un bel été.

Mai froid n'enrichit personne mais il est excellent quand il tonne.

Avant Saint Jean pluie bénite ; après Saint Jean pluie maudite.

« Bon trimestre à tous ! »

MANIFESTATIONS :

Avril :

5— Chasse aux œufs salle des fêtes

30---Défilé humoristique des classes en 0

Mai :

2---Fête des conscrits en 0

14 et 15 ---Cyclo camping *

29---Vente de fleurs par l'Association des familles

30---Fête des mères par l'Association des familles

29 et 30 -Représentation théâtrale salle des fêtes par le groupe local adultes et enfants

Juin :

5---Repas dansant années 80 par école Saint Martin

13---Randonnée pédestre annuelle

19---Fête de la musique

26---Fête école publique

26 - But d'honneur Boule Montagnarde

**L'association « cyclo camping » passera deux jours sur notre camping .Le samedi soir, à la salle municipale, des films de leurs voyages nous seront présentés et commentés. (entrée gratuite)*

Le mot du Maire

Le numéro 34 arrive avec le retour du printemps ! Enfin !!

Ce bulletin municipal est entièrement réalisé par un groupe de travail qui s'efforce de vous informer le plus précisément possible et je les en remercie.

L'hiver a été long, froid et enneigé ! Toute la France en a « profité ». Cela nous a permis de constater que notre village est relativement bien « armé » pour lutter contre l'enneigement. Je tiens à remercier nos employés communaux et nos déneigeurs pour l'énorme travail qu'ils ont assuré. Nous n'avons pas manqué de sel. Celui-ci est bien pratique pour la circulation, mais quand on entend les tonnages répandus, cela fait frémir ! Que devient-il ?????

Le résultat officiel du recensement ne nous est pas encore parvenu mais nous passons le seuil des mille habitants. Le prochain cocorico vous donnera les chiffres exacts ainsi que le résultat du budget 2009 et des projets 2010.

Chacun d'entre vous, avec ses attentes, parfois ses exigences, mérite d'être entendu et informé. Mais pour autant, tout ne peut pas évoluer aussi rapidement que nous le souhaiterions tous (temps des dossiers, compétences,exigences des administrations et surtout finances. Le Conseil municipal fait pour le mieux.

Bon printemps à chacun d'entre vous.

Quelques lignes de A M Chapouton

Chante printemps

L'oiseau batifole

L'herbe folle sourit

La fleur endormie

S'étire gaiement

Chante printemps.



**Fermeture de la mairie
Les 9 et 10 avril 2010**



INFORMATIONS

Compte-rendu conseil municipal 5.02.2010

Présents : 14

Délibérations :

Renouvellement des branchements en plomb : programme sur les années 2010,2011, 2012 (accepté 14 voix sur 14)

*Délégation pour l'étude de la sécurisation de l'eau potable avec les 9 établissements du Haut-Beaujolais (titulaire J.Corcelette, suppléant:M. Jarrige) (14 voix sur 14)

Questions diverses :

*Approbation de la convention avec la SPA

*Bilan du camping par Joëlle Pinto : nette baisse en 2009, surtout au mois d'août; lecture de la lettre de démission de la gérante. La commission tourisme va se réunir rapidement pour réfléchir sur l'avenir de ce camping,

*Lecture du courrier de M et Mme Béguet : qui demande s'il est possible de goudronner l'entrée du sentier vers leur habitation : leur demande sera examinée après visite lors de la prochaine commission voirie

*Lecture du courrier de M Auray Thierry qui demande l'autorisation de faire une vente de pizzas le mardi de 17h à 21h dans le village : autorisation accordée en espérant que cette vente perdurera plus que les précédentes !

*Compte-rendu par J.P Deconinck de l'assemblée générale de la Truite Poulonne. Cette dernière demande des containers afin de remplacer les anciens très abîmés. Nous en profiterons pour faire une commande groupée. Ceux qui seraient intéressés trouveront un bon de commande dans le prochain Cocorico.

*La tranche des 22 tombes abandonnées arrivent à échéance en 2010. La commission cimetièrre se rendra sur les lieux avec l'entreprise afin de faire établir un devis pour l'intégrer au budget.

*Suite à la rencontre en mairie de Mme Jandard, de M et Mme Doix dont la sortie sur la départementale est dangereuse, Mme le Maire propose l'installation d'un

panneau signalant ces sorties. Le conseil refuse : cela risque d'entraîner beaucoup d'autres demandes de ce genre et , s'agissant d'une agglomération la vitesse est limitée à 50 km/h !

*PLU : la commission s'est réunie avec le bureau d'études pour établir le zonage.

*Le recensement est réalisé, à ce jour, avec 65% de réponses.

*Les travaux voirie de 2010 sont fixés : retouche au CR4 des Echarmeaux, chemin rural des Brosses, Chemin du Taluchet (route descendant du grand virage en direction du Crozet), Chemin rural. Continuer la route du Suchet.

*Présentation du programme de la sécurisation des eaux potables par M. Jarrige

*Présentation de l'état d'avancement de la signalétique

*Présentation du projet définitif des Echarmeaux

*Les appels d'offre vont être lancés.

*Compte-rendu de la rencontre avec la Poste ainsi que d'un sondage SOFRES qui nous a paru intéressant : ceci n'étant qu'une information !. Un groupe de travail est nommé afin de faire le maximum pour que, quoiqu'il arrive, les habitants de notre village ne soient pas lésés. Vous serez tenus informés de l'évolution à venir.

*Un tableau sur les variations des montants des impôts par le syndicat a été présenté.

*Le problème des épaves de véhicules est soulevé : nous rappelons qu'il est interdit par la loi de laisser des épaves de véhicules aussi bien sur les terrains privés que sur les terrains publics. Un article paraîtra sur le prochain Cocorico.

*Mme Boubred se charge de récupérer l'imprimante laser qui nous a été donnée par le centre de gestion.

Prochain conseil le 5 mars 2010 à 20h30

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2010**Présents** :14**Délibérations :**

*Comptes administratifs communal et eau approuvés
14 voix sur 14

* Compte de gestion approuvé 13 voix sur 13 (se vote en l'absence du maire)

* Aménagement des statuts de la Communauté de Communes : 3 voix contre, 2 abstentions, et 9 pour

* Création d'un poste de rédacteur : 14 voix sur 14

*Vote des subventions aux diverses associations pour un montant de 8 518 € : 14 voix sur 14

Les chiffres des comptes administratifs paraîtront dans un prochain Cocorico.

Questions diverses :

*Location de la salle des fêtes pour la danse : augmentation de 10€ 'passe à 460€/an.

*Établissement des permanences électorales

*Informations sur la salle multimédia : cette salle fermera fin juin 2010. En effet, il y a de moins en moins de monde. Un ordinateur réservé au public sera proposé à la bibliothèque et la salle servira aux associations.

*Point sur les Echarmeaux : les travaux devraient commencer fin mars début avril

* Éoliennes : la pré-étude étant terminée, il en ressort que ce projet n'est pas réalisable.

*Les travaux de maillage vers le hameau de la Scierie vont se faire courant mars

*Travaux par l'ONF sur les forêts communales pour une somme d'environ 1200 €

*Lecture du courrier de Messieurs Lamart et Desseigne qui demandent une cérémonie en mairie pour célébrer leur PACs : sollicitation mise au vote à la demande du conseil :6 voix contre, 3 abstentions et 5 pour. Une réponse négative leur sera communiquée.

* Lecture du courrier de l'Association des Familles dont le bureau est renouvelé et qui demande à utiliser la petite salle jointe à la salle polyvalente : demande accordée. Les radiateurs électriques très anciens seront changés pour une économie d'énergie.

*Les Mains Vertes Poulonnes demandent de mettre des jardinières en bois vers la place de la pharmacie. Demande accordée. Ces jardinières sont payées par l'association. Un projet d'arrosage avec pompe électrique est à l'étude.

* Le remplacement du réfrigérateur de l'Ecole Publique est accepté.

*Programme des prochaines réunions des diverses commissions :

Cimetière : 13 mars 9h30

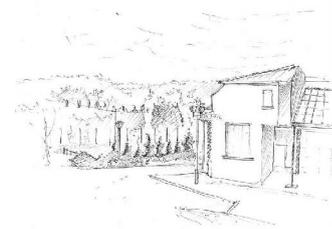
Poste : 17 mars 14h

Finances : 26 mars 20h

Cocorico : 15 mars 17h

PLU : 29 mars 14h30

Bâtiments : 22 mars 20h



Prochain conseil :Vendredi 2 avril à 20h30

***Des dates à retenir :***

24, 25, 26, 27 septembre 2010

La commune accueillera le 4^{ème} raid Handi 4x4e soit environ 300 personnes (pilotes expérimentés, copilotes à mobilité réduite, accompagnants médicaux, logistique...)

24 Départ de Gerland, arrivée à Poule vers 17h

25 Promenade en haut Beaujolais. Soirée de gala

26 Découverte d'autres sites Dîner et soirée feu de camp

27 Retour sur Lyon.

POUBELLES :

Les chiens et les chats ne déchirent plus les sacs poubelles si les ordures sont mises dans des bacs ! La commune organise une commande groupée de poubelles de collecte vert foncé avec roues de capacité en litres : .120, 140, 240, 360, 500.Si vous êtes intéressé, les bons commandes, avec tarifs, sont à retirer en mairie. Les commandes devront être rendues, accompagnées du règlement, **pour le 30 avril au plus tard**. Le délai de livraison est de 2 semaines après la réception des commandes.

ETAT CIVIL 2009



Naissances:

- 27/02 Cutelle Yoni Les Ygaux
 10/05 Bouland Célia Les Monneries
 31/05 Tardy Louison Lafont
 22/06 Araboux Alix Les Monneries
 25/06 Ray Mathias Les Trèves
 10/08 Germain Lauryn Le Bourg
 30/09 Champale Nolan Les Ygaux
 04/11 Cassano Thompson Tess La Ronze
 24/11 Champale Maory La Combe



Mariages :

- 14/02 Maignein/Aubert
 13/06 Buetas/Loches
 20/06 Gaillard/Prothery

Reconnaisances avant naissances

- 18/05 Germain/Goutille
 05/06 Araboux/Roux Aymard
 09/09 Champale Brice/Chaintreuil
 03/10 Champale Aymeric/Bénigaud
 31/10 Cassano/Thompson



Décès ou transcriptions

- 08/01 Fayein Armand
 25/02 Augagneur Anne-Marie
 14/03 Bougamont Raymond
 04/06 Rude Joël
 11/06 Longefay Denise
 23/07 Lamure Marthe
 29/07 Perrier Yvonne
 13/08 Denys Rosemonde
 02/10 Jomard Paul
 05/10 Jonard Marthe
 08/10 Chanrion Joachim
 06/11 Desmonceaux Henri
 15/11 Perrier Joël
 25/11 Porte Georgette
 25/11 Charnay André

CDHS(centre de santé et de prévoyance)

Depuis le 19 janvier 2010, le CDHS est implanté au :

37 rue de Villars

69400 Villefranche sur Saône

tel : 04,74,65,02,10 Fax :04,7,,62,96,66

Mail : cspvillefranche@cdhs.fr

Les différentes consultations gratuites ont lieu les :

Pneumologie : jeudi 8h30 à 10h30 sur RDV

Aide à l'arrêt du tabac : mardi 12h30 à 14h30 sur RDV

jeudi 13h à 15h sur RDV

Tests tuberculiques : lundi 13h à 14h30 sur RDV

Vaccinations BCG : mercredi 11h à 12h sur RDV

Vaccinations publiques : mercredi 8h à 12h sur RDV

STATIONNEMENT :

Nous le rappelons encore une fois : ceux qui laissent leur véhicule **pour la journée** soit en raison de leur travail, soit parce qu'ils font du covoiturage (ce qui est fort bien) soit parce qu'ils partent en voyage voudront bien faire l'effort de garer leurs voitures sur les parkings qui ne gênent pas l'accès aux commerces et à l'église quand il y a des cérémonies (enterrements ou autres). Bien sûr, ce sont aussi des parkings publics, mais essayons de nous faciliter la vie de tous les jours. D'autre part, une bordure jaune au bord d'un trottoir interdit le stationnement soit pour la sécurité (en face des galeries) soit pour le passage des personnes qui ont des difficultés à se déplacer (marche de l'église) soit pour la sortie des pompiers (petit casino). Rappelons qu'il est **interdit de stationner sur la route entre les deux écoles** et ceci pour la sécurité des enfants !! alors que penser des parents inconscients qui continuent de se garer ? Un accident est si vite arrivé ! Cela n'arrive pas qu'aux autres malheureusement.



Permanences habitat 2010

Le premier mercredi du mois, de 16h à 18h, Florence Keslick vous reçoit avec ou sans rendez-vous pour vous conseiller sur vos projets de réhabilitation de logements personnels ou locatifs et sur la réhabilitation de votre assainissement non collectif.



DATES : 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, rien en août, 1er septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1er décembre.

SPANC

Qu'est-ce que le SPANC ?

Service public d'assainissement non collectif.

Obligation de créer le SPANC avant le 31 décembre 2005 par la commune ou la communauté de communes. Les maires du canton ont choisi de confier cette compétence à la communauté de communes de la Haute Azergues.

Quel est le rôle du SPANC ?

Le délégataire assurera le contrôle des installations :

- *vérification du bon état des ouvrages
- *vérification du bon écoulement des effluents
- *vérification de l'accumulation des boues
- *vérification de la bonne exécution des services de vidange.

Les rapports de visites seront communiqués à la collectivité et aux usagers.

Les travaux de réhabilitation sont à la charge des usagers.

Qui est concerné ?

Toutes les habitations non reliées à un réseau collectif. Le contrôle est obligatoire.

Qui le réalise ?

Sur la Communauté de Communes ; c'est la SDEI qui a été chargée de cette mission.

Une réunion d'information a été organisée dans chaque commune afin de répondre aux questions. Tous les habitants concernés ont été invités ! Très peu de monde présent !

Les contrôles doivent avoir lieu avant le 31 décembre 2012 puis tous les huit ans (article L1331.1.1).

Conclusion :

L'obligation de contrôle apporte un bouleversement important pour les usagers : réglementation et paiement d'une redevance. Mais, nous n'avons pas le choix : c'est la loi.

Si vous envisagez des travaux, vous pouvez vous renseigner sur la faisabilité et les aides, aux permanences de l'habitat (citées plus haut.)

Ceci est une explication très courte de ce qu'est le SPANC. Il ne s'agit pas du bon vouloir des communes ou des communautés mais d'une loi qui, comme chaque loi, qu'on le veuille ou non doit être respectée.



HALTE AU GASPILLAGE D'EAU

Pour nous encourager à moins consommer ! :



Goutte à goutte : 35 m3 par an

Filet d'eau : 140 m3 par an

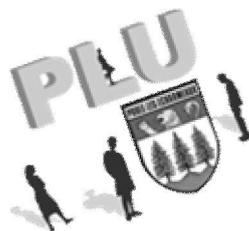
Fuite sur une chasse d'eau : 220 m3 par an

Consommation normale d'une personne : 50 m3 par an

AYEZ LE BON REFLEXE POUR REDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU.

Plan Local d'Urbanisme

est le document d'urbanisme communal qui impose les règles de constructions et d'utilisation du sol sur chaque parcelle. C'est un outil d'organisation, de programmation et de maîtrise du foncier. Il s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement.



Concrètement, il donne les orientations générales d'aménagement traduites dans un zonage de la commune et son règlement. Ce texte s'applique aussi bien aux institutions publiques qu'aux particuliers qui lancent un projet d'aménagement ou de construction.

Un outil juridique, opérationnel et stratégique



Un projet pour la Commune ...

Le PLU traduit un véritable projet global qui engage le développement de la commune pour les années à venir. Il définit effectivement les priorités de la commune pour l'aménagement de son territoire et met en cohérence les différents objectifs dans les domaines de l'habitat, des déplacements, des équipements, de l'emploi, du développement économique, de l'environnement...



... et un zonage :

Comme le Plan d'Occupation des Sols qu'il vient remplacer, le nouveau document d'urbanisme (PLU) comporte un zonage et un règlement. Découpant le territoire en plusieurs zones, il fixe les règles du droit des sols : ce que l'on peut construire, pour quels types d'usages, comment, les possibilités d'extension des bâtiments, etc.

Le projet de Commune et le zonage ne sont pas deux textes indépendants, bien au contraire... ! Le zonage du PLU est la traduction réglementaire du projet urbain de la commune.

Une réalisation en plusieurs étapes

Des études sur le territoire de Poule Les Echarmeaux sont lancées, permettant d'appréhender ses richesses et ses faiblesses et d'en faire ressortir un projet. Ce texte sera un cadre de référence à l'aménagement de la commune et sera par la suite traduit en zonage et règlement.

Tout au long de la démarche, une concertation publique sera menée avec l'ensemble des habitants. C'est ainsi que le dossier de PLU prendra forme. Ces différentes étapes se déroulent de 2008 à 2010.

- État des lieux du territoire
- Projet d'aménagement et de développement durable
- Règlement, documents graphiques et dossier d'arrêt
- Bilan de la concertation et arrêt du PLU par le Conseil Municipal / Consultation des services et enquête publique
- Approbation du PLU par le Conseil Municipal

Quel est le contenu du PLU ?

Le PLU est un dossier constitué des pièces suivantes :

- **Le rapport de présentation** fait état du diagnostic de la commune (photographie du territoire), explique la démarche et analyse les incidences des projets sur l'environnement.
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** repose sur les enjeux émergents du diagnostic et les traduit en orientations générales d'aménagement. Ce texte est la base de toute réflexion d'aménagement de la commune.
- **Les orientations particulières d'aménagement (facultatives)** précisent pour certains secteurs bien délimités les opérations envisagées.
- **Le règlement** fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone : la constructibilité du terrain, la densité, la hauteur, le type d'architecture, etc.
- **Les documents graphiques** délimitent les zones et font apparaître des dispositions particulières (emplacements réservés pour des projets communaux, éléments du paysage naturel ou bâti à préserver, espaces boisés classés...).
- **Les annexes** comprennent les informations jugées utiles notamment les annexes sanitaires, les servitudes d'utilité publique...



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PHARMACIE

Du lundi au vendredi :

8h30 à 12h30 et 14h à 19h

Fermé le mercredi après-midi

Samedi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h

Horaires de garde :

Samedi : 8h30 à 12h30 et 14h à 19h

Dimanche : 8h30 à 12h30 et 14h à 19h

BIBLIOTHEQUE



L'assemblée générale a eu lieu courant mars. Nous remercions vivement les bénévoles qui font un gros travail. Le projet de cette année est une exposition les 16 et 17 octobre à la salle des fêtes.

Le thème est « Poule autrefois ». Nous lançons un appel à tous ceux qui ont des objets de la vie d'autrefois et qui voudraient bien nous aider à réussir cette exposition.

Ils peuvent contacter les bibliothécaires au 07.74.03.64.25 ou 06.24.00.06.74 -06.08.9840.05 ou la mairie pour faire savoir ce que vous voudriez bien nous prêter .

Nous vous remercions d'avance pour votre participation. Nous en reparlerons plus longuement dans le numéro de juillet.

Tourisme.

Une activité touristique naît sur notre village ...

C'est dans le cadre de la formation d'animation de visites guidées, aux fins de mise en valeur du patrimoine de notre village qu'Anne Fimbel propose à toute personne, habitant ou de passage sur notre village, de découvrir l'histoire de ce qui a donné son nom à Poule : «Les Echarmeaux ». Sous forme d'une balade commentée de deux heures environ, elle vous fera découvrir la nature, l'histoire, le paysage et le boisement du col des Echarmeaux. Elle vous parlera du mont d'Ajoux où l'Azergues prend une de ses sources, un endroit magique où les fées se réunissent...

Découvrez cette nouvelle activité avec une Poulonne d'adoption qui aime notre village !

Cette visite se déroule sous forme de chasse aux trésors pour les enfants à partir de 7/8 ans. Cette balade est idéale pour passer un bon moment en famille ou entre amis, sur un joli sentier de randonnée.

Tarif : 5€ / pers ; 4 € / pers pour groupe à partir de 4 pers.

Départ de la balade du parking du gîte des Monneries du Haut.

Renseignements au : 04.74.03.71.03.



**D.I.C.R.I.M.****Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**

La Loi du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la Sécurité Civile, la protection de la forêt contre l'incendie et la prévention des risques majeurs instaure le droit de la population à l'information sur les risques majeurs auxquels elle est soumise.

Le Maire est tenu d'informer ses administrés sur les risques majeurs auxquels est soumis le territoire de la commune.

La Commune de Poule Les Echarmeaux a donc réalisé son

D I C R I M

L'ensemble des dispositions réglementaires concernant le DICRIM est aujourd'hui codifié au Code de l'Environnement (CE), articles R125-9 à R125-14. Elles sont complétées par le décret n°2005-233 du 14 mars 2005 relatif à l'établissement des repères de crues et par le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde.

Un risque majeur se caractérise par deux éléments : une faible fréquence et une forte gravité.

Quatre types de risques ont été identifiés à Poule Les Echarmeaux :

- le risque de mouvement de terrain,
- le risque de transport des matières dangereuses (voies routières, canalisations de gaz),
- le risque d'inondation,
- le risque de tempête et chute de neige.

A ceux-ci, en se basant sur les événements survenus dans un passé récent, d'autres phénomènes ont été ajoutés par la Municipalité, tels que les événements météorologiques exceptionnels, les feux de végétation ou de forêt, la pandémie grippale.

Chacun de ces risques a été évalué et étudié selon les caractéristiques propres à notre commune.

Le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) et le DICRIM sont consultables en mairie.

Ces documents sont aussi directement consultables en ligne :

<http://www.poulelesecharmeaux>.

Chambres d'hôtes

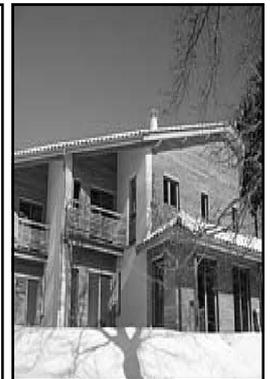
Bienvenue à Chantal et Jean-Marc

**BASSY
Pause Nature**

Plaisance

69870 POULE LES ECHARMEAUX

Tél : 04.26.74.00.02

**Liste des assistantes maternelles agréées en activité sur la commune**

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
Déal	Marie-Thérèse	La Collonge	04,74,03,62,84
Debise	Évelyne	Le Bourg	04,74,03,74,50
Dos Santos	Marie Adeline	Le Bourg	04,26,74,22,09
Geoffray	Madeleine	Les Monneries	04,74,03,73,88
Jonard	Martine	Le Bourg	04,74,03,73,81
Labrosse	Bernadette	La Germolière	04,74,03,74,44
Longefay	Fabienne	Ratignier	04,74,03,68,62
Patay	Sophie	Le Perron	06,08,90,93,84
Prochazka	Émilie	Les Echarmeaux	06,01,92,12,49
Prothery	Séverine	La Gambole	04,74,03,61,81
Sanlaville	Martine	Chansaye	04,74,03,62,49
Saugey	Fabienne	Le Bourg	04,74,03,15,49

TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX REALISES EN 2009
Salle polyvalente

porte coupe feu	299,00	357,60
Électricité	689,00	824,04
installation eau chaude	796,16	952,21
fourniture et pose de revêtement	4 578,60	5 476,01
drainage	555,10	663,90
peinture	419,00	501,12
Création WC publique	1 051,55	1 257,65
Assurance RC		-2 500,00

S\TOTAL	8 388,41	7 174,93
---------	----------	----------

WC PUBLIC

réalisation WC turque (ancien vestiaire)	1 051,55	1 257,65
robinet puisage - installation	75,94	90,83
maçonnerie	95,00	113,62
	1 222,49	1 462,10

Salle municipale

robinet thermostat,	334,36	399,89
électricité	5 712,47	6 832,11
pose et fourniture de radiateurs	7 929,98	9 484,26
peinture	12 841,44	15 358,36
S\TOTAL	26 483,88	32 074,62

Cimetière
main courante

kit foret	108,64	129,93
acier	98,92	118,31
galva	125,42	150,00
S\TOTAL	332,98	398,24

Vestiaire FOOT

reste à réaliser 2008	4 020,75	4 808,82
sanitaire public	5 948,80	7 114,76

TERRAIN DE FOOT

grillage	ancienne entrée	726,93	869,41
grillage	entrée nx vestiaires	1 221,78	1 461,25
S\TOTAL		11 918,26	14 254,24

École publique

régulation chaufferie	4 739,25	5 668,14
-----------------------	----------	----------

Agrandissement école (suite)

lot charpente	12 715,00	15 207,14
lot menuiserie	5 300,00	6 338,80
lot platerie peinture	6 317,66	7 555,92
lot électricité	7 302,47	8 733,76
lot chauffage	6 311,24	7 548,24
lot plomberie	1 065,50	1 274,34
lot peinture n°394	5 606,00	6 704,78



lot sol	2 730,40	3 265,56
solde menuiserie	4 383,40	5 242,55
maçonnerie seuil portail	990,47	1 184,60
portail+pose	2 525,00	3 019,90
interphone portail+pose	1 799,00	2 151,60

S\TOTAL	61 785,40	73 895,33
----------------	------------------	------------------

Eglise

entretien cloche	269,00	321,72
réfection mur - La-font	2 335,00	2 792,66
remplacement mouton de la cloche n°1	3 439,50	4 113,64

S\TOTAL	6 043,50	7 228,02
----------------	-----------------	-----------------

PLAN D'EAU

réparation sanitaire	57,64	68,94
----------------------	-------	-------

S\TOTAL	57,64	68,94
----------------	--------------	--------------

Camping

maintenance	582,00	696,07
vidange	107,00	127,97
remise en eau	70,57	84,40
électricité borne	150,50	180,00

S\TOTAL	910,07	1 088,44
----------------	---------------	-----------------

Bibliothèque-

sanitaire	132,30	158,23
-----------	--------	--------

S\TOTAL	132,30	158,23
----------------	---------------	---------------

Terrain multiports

Electricité	537,30	642,61
-------------	--------	--------

S\TOTAL	537,30	642,61
----------------	---------------	---------------

DIVERS

prise pour le marché matériaux divers (ciment, sable,,,,,,)	392,00	468,83
	2 722,23	3 255,79

MAIRIE

serrurerie-pass	225,18	269,32
-----------------	--------	--------

	3 339,41	3 993,94
--	-----------------	-----------------

TOTAL GLOBAL	121 151,63	142 439,64
---------------------	-------------------	-------------------

SALLE MULTI MEDIA**Compte-rendu de la réunion du 6 février 2010**

Présents : Augay Françoise, Hoffmann Patricia, Sanlaville Martine, Sapin Marie-Thérèse, Michel Cavallo, Drouet Claude, Fimbel Bertrand, Mayet Gérard, Philibert Etienne,

Excusé : Rampon Jacques

Fréquentation : presque nulle, souvent un usager présent pour un bénévole

Ordinateurs non performants et obsolètes : pas de renouvellement du matériel, la priorité a été donnée à l'école numérique.

Pour la formation, les utilisateurs se plaignent de la lenteur des ordinateurs. Il sera donc procédé à un nettoyage des ordinateurs pour améliorer leur performance.

Compte tenu de ces observations Mme Augay propose :

La fin définitive des permanences des bénévoles au 30 juin 2010 l'installation de un ou deux postes neufs à la bibliothèque

Le maintien dans la salle multimédia de 2 postes mis à la disposition des associations

De proposer la salle à un atelier de la Maison de l'Emploi à la disposition des habitants – les jours et horaires restent à fixer.

Les six ordinateurs restant seront mis à la disposition des écoles

Ces diverses mesures seront soumises à l'approbation du prochain conseil Municipal.

A la veille de la fermeture de la salle multimédia un bilan s'impose :

- ◆ Ouverture le 12 mars 2004
- ◆ 18 bénévoles
- ◆ 52 personnes formées (formations suivies – initiation sur Internet, word et excel)
- ◆ 8 ordinateurs
- ◆ 99 familles inscrites
- ◆ 94 calendriers photos de Poule vendus

Un grand merci à toutes et à tous pour avoir contribué au bon fonctionnement de cette salle.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



ECOLE SAINT MARTIN

04.74.03.74.16

L'année 2009 s'est clôturée par un beau cadeau pour l'école, ses élèves et ses enseignantes : le Père Noël a déposé un tableau interactif, un vidéo projecteur et des ordinateurs portables. Les enfants travaillent déjà avec ce nouveau matériel performant et découvrent une nouvelle manière d'apprendre. L'École Saint Martin fait maintenant partie des Écoles Numériques Rurales.

En plus de ce beau cadeau, l'année 2010 promet de belles aventures pour les enfants :

Lundi 18 janvier, les élèves de la classe cycle I, cycle II ont assisté à un spectacle de la compagnie des 3 Chardons. C'est avec les élèves de 2 autres écoles : Notre-Dame de Claveisolles et Notre-Dame de Montcharme de Saint-Nizier qu'ils ont suivi les tribulations de Monsieur le vent et de deux gros méchants dindons. Ce conte, interprété par un acteur, leur a beaucoup plu et les enfants ont participé avec plaisir aux échanges avec les personnages de l'histoire.

Comme déjà annoncé, les élèves de cycle III se préparent à leur voyage à l'American Village d'Azé début avril. Une semaine loin de notre clocher et des familles nécessite une grande organisation et Colette Michalak, notre directrice ne laisse rien au hasard. Tout est parfaitement préparé et les élèves pourront nous raconter ce beau séjour dans le prochain Cocorico.

La salle de motricité va faire peau neuve : les peintures et les sols vont être refaits. Nous espérons pouvoir vous la présenter avant la fin d'année scolaire.

Pour l'APEL (Association des Parents d'élèves) aussi les projets sont nombreux.

En fin d'année, le concours de belote a rassemblé 28 doublettes.

Maintenant les parents préparent activement le **repas dansant du 5 juin**. Le thème « Années 80-90 » de la précédente soirée ayant remporté un franc succès, il sera repris. Les cartes sont en vente auprès des parents d'élèves.

La **kermesse du 15 août** est également déjà en préparation.

Enfin, vous pourrez venir découvrir notre école, les travaux des enfants et les projets futurs lors de notre **Journée Portes Ouvertes le samedi 12 juin** de 10h à 12h. Les enseignantes, les élèves et les parents vous y accueilleront avec plaisir pour vous la faire visiter.



ECURIE DES LAPINS

POULE AUTO COLLECTION - 2^{ème} édition -
11 Juillet 2010

Déjà la seconde édition de POULE AUTO COLLECTION se profile.

Souvenez-vous en juillet dernier, plus d'une centaine de véhicules anciens de toutes marques, associés à une vingtaine de Citroën TYPE H (TUB) arrivés de toutes parts animaient le temps d'un week-end l'espace devant la salle des fêtes. Grâce à l'implication des bénévoles et le soutien de nos partenaires, nous avons le plaisir d'organiser la 1^{ère} édition.

Quelques stands proposaient pièces détachées, miniatures, gourmandises et souvenirs. Nous ne boudons pas notre satisfaction ; de nombreux témoignages de sympathie, le plus souvent enthousiastes, nous incitent à renouveler l'aventure.

Dimanche 11 Juillet 2010, en même place, l'Écurie des Lapins, organisera une nouvelle concentration d'anciennes mécaniques doublée d'une bourse d'échanges. En termes d'animations, cette prochaine édition ne se vaudra pas la simple et banale reproduction de la précédente. Nous nous appuyons sur ce qui a plu, nous tiendrons compte des remarques afin d'offrir aux spectateurs et participants un moment de plaisir empli de passion, de souvenirs, de nostalgie et de convivialité.

Nous espérons que vous aimerez cet instant, que vous serez aussi nombreux que l'année dernière à venir admirer, contempler chaque véhicule, témoin d'une aventure exceptionnelle qui entre malheureusement dans une période de restriction. Certaines de ces voitures d'une autre époque étaient synonymes d'évasion, de liberté, d'autonomie. Généralement peu rapides, elles n'acceptent pas l'autoroute et incitent à la redécouverte des routes secondaires, elles favorisent les courtes étapes, elles poussent à la flânerie. Elles distillent épisodiquement des pannes qui demandent vigilance et attention. Elles fournissaient le moyen de voyages autrement comme elles le permettent encore aujourd'hui.

11 juillet 2010 : ce sera l'été, les beaux jours, les vacances débiteront, troublante incitation aux voyages ... Et pour un collectionneur, le voyage commence dès la sortie du garage ! Venez voyager, partager un moment de nostalgie et raviver vos souvenirs !

Le Président
ecuriedeslapins@orange.fr



École Publique

04 74 03 70 66

Début Janvier, les élèves de maternelle, CP et CE1 ont assisté à une représentation de la Compagnie des Trois Chardons : Monsieur le Vent. Ce spectacle de marionnettes, très apprécié de tous, a eu lieu à la salle des fêtes et a été financé par la coopérative scolaire.

Au mois de février, les enseignantes ont fait venir une conteuse qui a effectué une animation pour les élèves de maternelle, puis une seconde pour les plus grands. Cette conteuse, que Mme Besnard avait rencontrée à la Médiathèque de Chauffailles, nous a présenté deux spectacles d'une qualité exceptionnelle. Les différents contes, sur le thème de l'eau, étaient mis en scène dans un très joli décor et une ambiance musicale et poétique de grande qualité.

Sur le plan pédagogique, le projet du Réseau Rural d'Ecoles, RRE, entre dans sa deuxième étape : la phase des échanges. Toutes les classes ont produit des outils pédagogiques mettant le vocabulaire sur le devant de la scène : calendriers perpétuels, jeux de Memory, imagiers ... Début mars, nos productions seront transmises à d'autres classes du RRE

et nous recevrons, à notre tour, le travail de nos camarades : que de nouveaux mots à découvrir !

La dernière étape, celle de la rencontre, aura lieu en juin.

Le numéro 14 de notre journal scolaire « L'école à la une » est paru fin janvier. Les bénéfices de sa vente ont servi à financer l'achat de séries de livres chez l'éditeur « Lire, c'est partir ».

Le 6 février a eu lieu notre concours de belote, il a réuni 38 doublettes. Nous remercions, très chaleureusement, toutes les personnes qui soutiennent nos manifestations car ce sont elles qui nous permettent de financer diverses activités pour nos élèves.

Aucune contribution financière n'est demandée aux familles lors des sorties ou des spectacles auxquels assistent nos élèves.

Côté administratif : le deuxième conseil d'école, qui réunit la municipalité, les représentants de parents d'élèves et les enseignants, se tiendra le 19 mars.

Prochainement :

Concert à l'Auditorium de Villefranche.

Animation sur la faune et la flore de l'Azergues.

Sortie cinéma à Chambost-Allières.

Rencontres inter-écoles.

Pour toute information concernant l'école et les modalités d'inscription, contactez notre Directrice, Mme Besnard, au 04.74.03.70.66.

L'équipe enseignante

USP

DES DATES À RETENIR :

FESTI-FOOT

VENDREDI 4 JUIN À 20 H ..TOURNOI VÉTÉRANS

SAMEDI 5 JUIN : TOURNOI U11 À 10H ET SUR LA JOURNÉE

DIMANCHE 6 JUIN TOURNOI U 13 À 14H

SAMEDI 12 JUIN : TOURNOI DÉBUTANTS LE MATIN ET À PARTIR DE 17H TOURNOI SENIORS.



RANDONNÉE PÉDESTRE

La randonnée organisée par le comité pédestre aura lieu le dimanche 13 juin 2010.

Les circuits seront cette année de 7, 11, 17, 25 et 39 km.

Une réunion de préparation aura lieu samedi 10 avril à 18h30 dans la salle associative vers les tennis. De nouveaux bénévoles seront les bienvenus. Il faut du monde pour baliser, pour tenir les ravitaillements etc.

Merci à tous ceux qui acceptent de rejoindre l'équipe existante.

Pour toute information, vous pouvez contacter Patrice Vialle au bourg.





ASSOCIATION DES FAMILLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association a eu lieu samedi 30 janvier. Une vingtaine d'adhérents seulement étaient présents.

Un bilan moral et financier de l'année 2009 a été dressé.

7 personnes se sont proposées pour intégrer le conseil d'administration.

Un nouveau bureau devra être élu sachant que 4 membres du bureau démissionnent.

Les personnes démissionnaires : Candide Lavenir, Caroline Goux, Sylvie Da Costa et Martine Trichard ont été remerciées pour le travail qu'elles ont effectué au sein de l'association.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni mercredi 10 février pour élire un nouveau bureau :

- président : Thierry Jolivet,
- vice présidente : Sandrine Charrier,
- trésorier : Éric Chanrion,
- trésorière adjointe : Anne-Marie Ballon,
- secrétaire : Sandrine Pacqueriaud,
- secrétaire adjointe : Sandrine Hug.

La nouvelle équipe qui s'est mise en place compte sur la bonne volonté de toutes les familles adhérentes pour l'organisation des différentes manifestations qui permettent à l'association de vivre, et donc aux enfants et aux adultes de participer aux activités régulières et occasionnelles.

Un espace mail a été créé au nom de l'association : **afpoule@yahoo.fr**. Nous invitons les adhérents de l'association qui ont une adresse mail (et qui la consultent !) à nous la faire parvenir à cette adresse afin de faciliter la communication entre le bureau et les adhérents.

Nous remercions le conseil municipal d'avoir accepté de mettre à notre disposition la salle qui jouxte la salle polyvalente.



ACTIVITÉ PISCINE

À compter de la rentrée de février 2010, l'arrêt de car à Chénelette sera à nouveau desservi.

Merci à tous les parents et personnes qui se portent volontaires et prennent sur leur temps de libre pour permettre aux enfants d'aller à la piscine.

ACTIVITÉ THÉÂTRE

Les représentations auront lieu samedi 29 mai au soir (pour le groupe d'adultes) et dimanche 30 mai après-midi (pour tous les groupes).

Sur demande, d'autres représentations du groupe d'adultes sont possibles. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'association.

ACTIVITÉS OCCASIONNELLES

Une sortie ski en famille a été proposée dimanche 7 mars. Peu de familles s'étaient inscrites. Comme le temps annoncé n'était pas favorable, elle a été annulée.

Pendant les vacances de Pâques, des sorties cinéma, bowling et patinoire sont programmées, ainsi que des activités ludiques pour découvrir l'anglais. Ces activités sont réservées aux familles adhérentes. L'adhésion peut bien évidemment toujours se faire pour les familles intéressées. (Prix de l'adhésion : 21 € par famille).

AUTRES MANIFESTATIONS

La chasse aux oeufs aura lieu **lundi 5 avril**. Elle est organisée cette année en partenariat avec le comité pédestre. Venez nombreux, peut-être trouverez-vous la poule aux oeufs d'or !!!

La vente de fleurs pour la fête des mères aura lieu samedi 29 mai et la fête des mères **dimanche 30 mai**.

